

BOURG-ACHARD

Futur lycée de Bourg-Achard : une expertise attendue pour déterminer l'origine des fissures

Quand ouvrira le futur lycée de Bourg-Achard ? En septembre 2025 ? On l'ignore. Après les fissures découvertes sur le bâtiment principal, une expertise est attendue d'ici la fin de l'année pour en connaître l'origine et déterminer un responsable.

L'incertitude domine chez les élus et les habitants du Roumois après l'ouverture annulée du futur campus lycéen Louis de Broglie à Bourg-Achard. Le 26 avril dernier, la Région Normandie annonçait que l'établissement, d'une capacité de 1 000 élèves, n'était pas en mesure d'accueillir pour la rentrée de septembre 2024 les premiers élèves des classes de seconde. « C'était une attente de 40 ans et on était en train d'y arriver », déclarait avec un certain dépit, le président Hervé Morin, interrogé par *L'Éveil de Pont-Audemer*.

Aucune date d'ouverture

Six mois ont passé et une chose est sûre : la Région ne veut pas se risquer à donner une date d'ouverture. L'idéal (ou le moins mauvais) serait évidemment la rentrée de septembre 2025. À condition de

résoudre au plus vite la mauvaise surprise découverte sur le chantier, et plus précisément sur le hall d'accueil. Des fissures sont apparues entre avril et mai sur plusieurs poutres en lamellé-collé en hêtre au niveau de la charpente. « Il y a quatre poutres qui posent problème », précise Jean Giroit, dirigeant de la société AXL Constructions située à Saint-Ouen-de-Thouberville, spécialisée dans le bâtiment et chargée de réaliser toute la partie gros œuvre du lycée. Si la société n'a aucun lien avec la construction de la charpente, Jean Giroit affirme avoir reçu pas mal de coups de fil après un premier communiqué de la Région un peu approximatif indiquant que les fissures concernaient la structure du bâtiment : « Les gens ont tout de suite pensé à des fissures dans le béton. Des clients m'ont appelé le lendemain pour me demander ce que j'avais fait. » D'autres rumeurs laissaient aussi croire que le chantier avait été stoppé



Les travaux entrepris sur le bâtiment principal ont dû être stoppés en raison de fissures apparues sur des poutres, au niveau de la charpente. S.F

à la suite de la découverte d'une marnière. Ce qui est faux.

En attendant, le chantier dans le bâtiment principal est donc à l'arrêt. « C'est le nœud névralgique qui distribue les salles de classe, les ateliers et la partie administrative », informe Jean Giroit. Avant de régler ce problème de fissures, il faut d'abord en trouver l'origine : « En août, un expert nous a livré un premier compte-rendu de sa visite. Il a indiqué qu'il ne fallait pas étayer davantage et qu'on avait bien fait de stopper le chantier », déclare Bertrand Deniaud, vice-président à la Région Normandie, en charge des lycées et de l'éducation. L' élu ajoute qu'une deuxième expertise doit être réalisée d'ici la fin de l'année pour « trouver l'origine du problème et donner des solutions

techniques. » Pour résumer, on devrait en savoir un peu plus d'ici la fin de l'année.

Une fois le responsable identifié, il faudra déterminer qui se charge de reprendre les travaux. Et surtout qui paiera la facture supplémentaire ? « La réparation des dommages sera très lourde et très coûteuse. Les premiers chiffrages sont énormes », nous confiait en avril dernier Hervé Morin, promettant de mettre la pression sur les assurances pour « essayer d'aller le plus vite possible. »

Le marché pour réaliser les travaux de charpente avait été confié à l'entreprise Poulingue, spécialisée dans la construction en ossature bois. Mais au cours du chantier, la société, en difficulté financière, a été placée en redressement judiciaire avant d'être rachetée en mars 2024

par OBM Construction. Une situation qui pourrait venir compliquer les futurs travaux. Étant donné que Poulingue n'existe plus, si celle-ci était désignée comme responsable de l'apparition des fissures, à qui reviendrait la responsabilité ? À OBM Construction ? À ces questions, personne ne peut répondre aujourd'hui.

Des coûts de maintenance supplémentaires

Selon la Région, excepté le bâtiment principal, les trois internats aménagés dans des bâtiments annexes sont prêts. Lorsqu'on se rend sur place, on constate également que les espaces verts et les accès sont

très bien avancés. Si la majorité du chantier semble quasi terminée, le report de l'ouverture du lycée va engendrer des coûts de maintenance supplémentaires. « Les locaux vides vont bien devoir être chauffés et entretenus pour zéro rentabilité », déplore Jean Giroit, le dirigeant d'AXL Constructions.

« Il y a toujours des dépenses qui perdurent même quand un chantier s'arrête. Cette situation portera préjudice à l'ensemble des entreprises et à la Région qui devra sûrement faire un geste financier. »

JEAN GIROT,
dirigeant d'AXL Constructions

L'entreprise de gros œuvre est chargée d'avancer les dépenses communes du chantier (location de bennes à gravats, électricité, frais de gardiennage, d'entretien...) : « J'avance les frais et je les répartirai sur les entreprises qui doivent me rembourser », explique le dirigeant. Parmi ses entreprises, la société Poulingue. « Elle me doit 160 000 euros. Étant donné qu'OBM Constructions n'a pas racheté le passif de Poulingue, je risque de ne jamais être payé. » En plus de pénaliser les familles du Roumois, le report de l'ouverture du lycée pourrait avoir conséquences sur les finances de certaines entreprises.

● Stéphane Fouilleul



Malgré l'arrêt des travaux sur le bâtiment principal, la construction des internats et l'aménagement des extérieurs ont pu se poursuivre. S.F

TÉMOIGNAGE D'UNE MÈRE DE FAMILLE INSTALLÉE À BOSGOUËT

Fatigue et coûts supplémentaires : les conséquences de l'ouverture reportée du lycée

Stéphanie* habite à Bosgouët. Mère de deux enfants dont un adolescent âgé de 14 ans, elle est tombée de haut en apprenant, en avril dernier, que le nouveau campus lycéen Louis-de-Broglie à Bourg-Achard ne pourrait pas ouvrir à la rentrée de septembre. Scolarisé l'an passé au collège Simone-Veil de Bourg-Achard, son fils devait faire partie des tout premiers élèves de seconde à intégrer l'établissement flamboyant neuf. « Nous résidions à trois minutes en voiture et à moins de dix minutes à vélo », précise-t-elle. Une situation géographique idéale pour concilier facilement vie familiale et vie scolaire.

Mais aujourd'hui, le fils de Stéphanie est contraint de se

rendre au lycée Jacques-Prévert, à Pont-Audemer. Un bouleversement qui entraîne un nouveau rythme de vie contraignant. À commencer, selon la mère de famille, par des journées à rallonge : « Mon fils se lève à 5 h 30 le matin pour partir à pied, dans la nuit, pendant vingt minutes jusqu'à l'arrêt de car situé au bord de la route départementale qui, au passage, n'est pas sécurisée. Son car passe à 6 h 50. Il arrive au lycée à 7 h 30 pour commencer les cours à 8 h. Heureusement que le lycée ouvre tôt et ne laisse pas les élèves dehors », raconte la mère de famille. Elle poursuit : « Le soir, étant donné qu'il y a peu de cars, s'il termine les cours à 16 h, il doit courir

jusqu'au lycée Risle-Seine où un car bondé part à 16 h 10. S'il a la chance de ne pas être recalé, faute de places, il peut rentrer plus tôt. Mais s'il finit à 17 h, il doit attendre le car de 18 h 10 qui le dépose sur la même route du matin, puis de nouveau marcher vingt minutes pour rentrer à la maison. Il rentre après 19 h. » Une fois à la maison, pas le temps de se poser ! L'adolescent mange et fait ses devoirs. « Il se couche exténué. Et c'est comme ça tous les jours... 5 jours sur 7 », s'inquiète Stéphanie.

« Je ne sais pas s'il tiendra le choc et j'espère que sa scolarité n'en sera pas

trop impactée.
STÉPHANIE

Des frais supplémentaires

Stéphanie et son mari ne travaillent pas dans le secteur de Pont-Audemer et leurs horaires sont atypiques : « Notre fils doit donc malheureusement parvenir à se gérer. J'ai conscience que bien d'autres adolescents ont fait par le passé ce qu'il fait aujourd'hui. Mais nous n'y étions pas préparés puisque le lycée de Bourg-Achard devait ouvrir en septembre. » Si le chantier n'avait pas pris de retard, « mon fils aurait pu être totalement autonome. »

La mère de famille soulève une autre problématique liée à l'obligation pour son fils d'être scolarisé à Pont-Audemer : l'impact sur les finances. « Nous avons dû acheter un abonnement Nomad pour que notre fils prenne le car, soit 130 € l'année », signale Stéphanie. Autre dépense : le restaurant scolaire. « On a déjà dépensé 69 euros de cantine juste pour septembre. Il est demi-pensionnaire alors qu'il devait être externe. »

Enfin, cette réorganisation touche également son deuxième fils, scolarisé à l'école élémentaire. « Les frais de garderie pour mon fils ont augmenté puisque mon aîné récupérait son petit frère à l'école de Bosgouët ou à la

garderie quand c'était possible. Désormais mon plus jeune doit rester à la garderie plus souvent et plus longtemps. »

Stéphanie espère que le lycée de Bourg-Achard pourra ouvrir en septembre 2025. S'il ne rencontre pas de difficultés scolaires, son fils sera alors en classe de première. Pour la première année, l'établissement devait accueillir uniquement les élèves de seconde. En sera-t-il de même si le lycée ouvre en 2025 ? Dans ce cas, l'adolescent devra patienter.

* Prénom d'emprunt. La mère de famille a souhaité rester anonyme.

● Stéphane Fouilleul